

Séance ordinaire du 8 juillet 2011**ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion
Ouverture de la séance et mot de bienvenue du président d'assemblée.

- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2011.
- 1.3 Demande de financement temporaire pour financer l'acquisition du chemin de la Marquise.
- 1.4 Inscription – Tournoi de golf de la MRC Papineau le 9 juillet 2011.
- 1.5 Ordre de Gatineau.
- 1.6 Révision des comités avec les membres du conseil exercice 2011.
- 1.7 Mandater la firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associé suite à la lettre de la firme Lavery de Belly.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

- 2.1 Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de juin 2011.
- 2.2 Adoption de la liste des virements de crédits.
- 2.3 Dépôt des états financiers requis par l'article 176.4 du code municipal (rapport trimestriel).
- 2.4 Octroi de contrat pour la fourniture de services comptables.

3. INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

- 3.1 Dépôt du rapport mensuel du directeur du service des incendies par intérim.

4. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

- 4.1 Dépôt du rapport mensuel du directeur des Travaux publics.
- 4.2 Autoriser le notaire, Maître Louis-Philippe Robert à préparer et à faire signer les actes de vente pour l'acquisition du chemin de la Marquise.
- 4.3 Mandater monsieur Robert Flynn à titre d'ingénieur pour la réfection du chemin de la Marquise Nord.
- 4.4 Modifier la résolution numéro 86-04-2011 – asphaltage ABC Rive-Nord.
- 4.5 Nommer monsieur Yvon Guindon, directeur des Travaux publics à titre de coordonnateur local des cours d'eau.

- 4.6 Avis de motion visant à règlementer la circulation des camions, des véhicules de transports d'équipement et des véhicules-outils sur les chemins des Guides et Viceroy.

5. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 5.1 Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment-environnement et urbanisme par intérim.
- 5.2 Dépôt du rapport se rapportant au suivi des fosses septiques sur l'île Canard Blanc.
- 5.3 Dépôt du rapport se rapportant au suivi des fosses septiques du côté ouest.
- 5.4 Adoption d'un moratoire se rapportant à l'aménagement d'un quai débarcadère sur l'île Canard Blanc.
- 5.5 Accorder un contrat au Groupe IBI / DAA pour le processus de consultation publique et adoption des projets de plan et de règlements d'urbanisme.
- 5.6 Création d'un comité A.C.T.I.O.N.S. pour revitaliser les bandes riveraines sur le territoire de la municipalité de Lac-Simon.
- 5.7 Régénération des berges – modification de la résolution numéro 90-04-2011.
- 5.8 Ajustement du tarif horaire de l'inspecteur en bâtiment-environnement et urbanisme par intérim.

6. COLLECTE ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- 6.1 Dépôt du rapport mensuel du directeur de la collecte des ordures et des matières recyclables.
- 6.2 Autoriser le directeur général à préparer un appel d'offres pour la construction d'un garage.
- 6.3 Autoriser le maire et le directeur général à revoir et à signer l'entente intermunicipale relative à la collecte et à la disposition des matières résiduelles.

7. LOISIRS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

- 7.1 Entente intermunicipale relative au bureau d'accueil touristique.

8. CORRESPONDANCE

- 8.1 Lettre de monsieur Robert Caron.
- 8.2 Demande de madame Chantal Hamelin – élagage d'arbres.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROCÈS-VERBAL**1**

Session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **8 juillet 2011 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Paul Malouf	Gilles Robillard	Robert Johnson
Louise Houle Richard	Pierre Paquin	Lise Villeneuve

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gaston A. Tremblay.

Monsieur Jacques Maillé, directeur général est aussi présent.

Environ 25 personnes assistent à l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE**1.1**

159-07-2011

Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Il est résolu unanimement;

QUE l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée**1.2**

160-07-2011

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2011.

Il est résolu unanimement;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2011 soit adopté tel que déposé aux membres du conseil.

Adoptée**1.3**

161-07-2011

Demande de financement temporaire pour financer l'acquisition du chemin de la Marquise.

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 431-2010 décrétant une dépense maximale de 350 000,00 \$ et un emprunt n'excédant pas la somme de 350 000,00 \$ a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et des Régions et de l'Occupation du territoire;

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires de l'assiette du chemin de la Marquise ont signé une promesse de cession de titre à la municipalité aux fins de procéder à l'acquisition du chemin de la Marquise;

Il est résolu unanimement;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon demande un financement temporaire jusqu'à un maximum de 350 000,00 \$ auprès de Desjardins Caisse Populaire de la Petite-Nation dont le centre de service est situé à Chénéville

QUE monsieur le maire, monsieur Gaston A. Tremblay et/ou le directeur général, monsieur Jacques Maillé soient autorisés à signer tous les documents auprès de l'institution financière se rapportant à cet emprunt.

Adoptée

c.c. Madame Louise Prévost, Caisse Populaire de la Petite-Nation

162-07-2011

1.4**Inscription – Tournoi de golf de la MRC Papineau le 9 juillet 2011.**

CONSIDÉRANT QU'une partie des sommes recueillies sera remise à l'un des organismes sans but lucratif de la MRC;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil autorisent l'inscription de monsieur le maire, Gaston A. Tremblay et monsieur le conseiller, Pierre Paquin à participer et à s'inscrire au tournoi de golf de la MRC Papineau.

QUE les frais requis de 220,00 \$ au paiement de ces dépenses soient puisés à même les disponibilités du poste 02-11000-493.

Adoptée

c.c. Trésorerie

1.5**Ordre de Gatineau.**

Monsieur le maire, Gaston A. Tremblay informe les citoyens que Madame Géraldine Hutton a reçu l'ordre de Gatineau le 14 juin 2011 pour tout son travail dans toute la région et la félicite.

163-07-2011

1.6**Révision des comités avec les membres du conseil exercice 2011.**

Il est résolu unanimement;

QUE les comités suivants soient formés

**COMITÉS DU CONSEIL
Juillet 2011**

Communication

Membres :

Paul Malouf (# 1)
Robert Johnson (# 3)
Pierre Paquin (# 6)

- Site Web
- Bulletin de communication

Urbanisme (CCU)

Membres :

Paul Malouf (# 1)
Louise Houle Richard (# 4)

- Urbanisme et CCU

Environnement (CCE)

Membres :

Lise Villeneuve (# 5)
Pierre Paquin (# 6)

- Environnement
- Lacs et rivière
- PDI Rivière Petite-Nation

Réfection des berges

Membre :

Robert Johnson (# 3)

- Lacs et rivière
- PDI Rivière Petite-Nation

Finances

Membres :

Gaston A. Tremblay (maire)

Travaux publics – infrastructureMembres : Gaston A. Tremblay (maire)
Gilles Robillard (# 2)

- Voirie
- Matières résiduelles
- Tricentris

Loisirs et tourismeMembres : Gaston A. Tremblay (maire)
Pierre Paquin (# 6)
Lise Villeneuve (# 5)
Gilles Robillard (# 2)

- Loisirs
- Accueil touristique
- Lac Croche et Blais
- Gestion de la plage
- Gestion du quai
- Marina

CultureMembres : Louise Houle Richard (# 4)
Lise Villeneuve (# 5)

- Bibliothèque
- Patrimoine

Sécurité publiqueMembres : Gaston A. Tremblay (maire)
Gilles Robillard (# 2)
Robert Johnson (# 3)

- Incendie
- Sécurité
- Mesure d'urgence
- Entente avec la municipalité de Chénéville

Île Canard BlancMembres : Paul Malouf (# 1)
Lise Villeneuve (# 5)**Bassin Versant**

Membre : Lise Villeneuve (# 5)

SantéMembres : Gaston A. Tremblay (maire)
Lise Villeneuve (# 5)
Louise Houle Richard (# 4)

164-07-2011

1.7**Mandater la firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associé à la suite de la lettre de la firme Lavery de Belly.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon a reçu une lettre de la firme Lavery de Billy pour défendre monsieur Guy Roy, inspecteur en bâtiment-environnement et urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon n'a plus confiance à monsieur Guy Roy;

Il est résolu unanimement;

QUE le conseil de la municipalité mandate la firme Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associé a donné une suite appropriée à la lettre de Lavery, de Billy et à représenter les intérêts de la municipalité pour toute suite devant être donnée à ce dossier;

Adoptée

c.c. Deveau, Bourgeois, Gagné, Hébert et associé

2.**DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE****2.1****165-07-2011****Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de juin 2011.**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour le mois de juin 2011;

Il est résolu unanimement;

QUE la liste des chèques telle que déposée auprès des membres du conseil pour le mois de juin totalisant la somme de **287 352,18 \$** portant les numéros de chèques **5819 à 5940** soit adoptée;

QUE la liste des prélèvements totalisant la somme de **7 408,83 \$** soit adoptée. Pour un montant total de **294 801,01 \$**.

Adoptée

c.c. Trésorerie

2.2**166-07-2011****Adoption de la liste des virements de crédits.**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les virements de crédits du 1^{er} avril au 30 juin 2011;

Il est résolu unanimement;

QUE les listes de virements de crédits déposées auprès des membres du conseil pour le trimestre soient adoptées;

Adoptée

c.c. Trésorerie

2.3**Dépôt des états financiers requis par l'article 176.4 du code municipal (rapport trimestriel).**

Le directeur général a déposé auprès des membres du conseil les états financiers 2010-2011 requis par le code municipal en date du 30 juin 2011.

2.4**167-07-2011****Octroi de contrat pour la fourniture de services comptables.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux (2) soumissions pour la fourniture de services comptables;

CONSIDÉRANT QU'UN comité s'est réuni pour examiner lesdites soumissions;

CONSIDÉRANT QUE la soumission retenue respecte tous les critères énoncés dans la soumission selon le système de pondération;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon acceptent la soumission de la firme Marcil Lavallée selon les prix soumis;

	2011	2012	2013	Total
Prix	11 500,00	12 000,00	12 500,00	36 000,00
TPS	575,00	600,00	625,00	1 800,00
TVQ	<u>1 026,38</u>	<u>1 071,00</u>	<u>1 115,63</u>	3 213,00
Total	13 101,38	13 671,00	14 240,63	41 013,00

Adoptée

c.c. Trésorerie

Firme Marciel Lavallée

3.**INCENDIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS****3.1****Dépôt du rapport mensuel du directeur du service des incendies par intérim.**

Le rapport mensuel du directeur du service des incendies par intérim a été déposé en copie aux membres du conseil.

4.**TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES****4.1****Dépôt du rapport mensuel du directeur des Travaux publics.**

Le rapport mensuel du directeur du service des Travaux publics a été déposé en copie aux membres du conseil.

4.2

168-07-2011

Autoriser le notaire, Maître Louis-Philippe Robert à préparer et à faire signer les actes de vente pour l'acquisition du chemin de la Marquise.

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires de l'assiette du chemin de la Marquise ont signé une promesse de cession de titre à la municipalité aux fins de procéder à l'acquisition du chemin de la Marquise;

Il est résolu unanimement;

QUE la municipalité de Lac-Simon autorise le notaire, Maître Louis-Philippe Robert à préparer et à faire signer les actes de vente selon la promesse de cession de titre aux propriétaires concernés;

QUE la municipalité de Lac-Simon autorise le maire, monsieur Gaston A. Tremblay et/ou le directeur général, monsieur Jacques Maillé à signer lesdits documents pour la municipalité.

Adoptée

c.c. Trésorerie

Maître Louis-Philippe Robert

Monsieur Arthur Léonard

4.3

169-07-2011

Mandater monsieur Robert Flynn à titre d'ingénieur pour la réfection du chemin de la Marquise Nord.

CONSIDÉRANT QUE le règlement numéro 431-2010 a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et des Régions et de l'Occupation du territoire;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon mandatent monsieur Robert Flynn pour la préparation et l'analyse du devis d'appel d'offres ainsi que pour la surveillance des travaux pour la réfection du chemin de la Marquise Nord, ceci pour un montant forfaitaire de 18 900,00 \$ plus taxes;

Adoptée

c.c. Trésorerie

Monsieur Robert Flynn

4.4

170-07-2011

Modifier la résolution numéro 86-04-2011 – asphaltage ABC Rive-Nord.

CONSIDÉRANT QUE la cie ABC Rive-Nord a procédé à l'asphaltage comme demandé dans la résolution numéro 86-04-2011;

Il est résolu unanimement;

QUE la résolution numéro 86-04-2011 soit modifiée afin de payer la somme de 30 044,00 \$ à même le compte numéro 55-13903200 « Fonds Carrière et Sablière » et le solde au compte numéro 03-21010000 « Réfection des routes ».

Adoptée

c.c. Cie ABC Rive-Nord

4.5

171-07-2011

Nommer monsieur Yvon Guindon, directeur des Travaux publics à titre de coordonnateur local des cours d'eau.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon a adhéré à l'entente intermunicipale avec les municipalités locales du territoire de la MRC de Papineau concernant l'application des règlements, le recouvrement des créances et la gestion des travaux prévus au cours d'eau;

CONSIDÉRANT QU'aux fins de la réalisation des objets de ladite Entente, la municipalité doit désigner un employé qui agit à titre de coordonnateur des cours d'eau sur son territoire et exerce les pouvoirs de personne désignée au sens de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales;

Il est résolu unanimement;

QUE la municipalité de Lac-Simon désigne monsieur Yvon Guindon, directeur des Travaux publics à titre de personne désignée au sens de l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales pour l'application de l'entente intermunicipale avec les municipalités locales du territoire de la MRC de Papineau concernant l'application des règlements, le recouvrement des créances et la gestion des travaux prévus au cours d'eau;

QUE la copie de la présente résolution soit acheminée à la MRC de Papineau pour ratification par voie de résolution, comme prévu à l'article 3 de ladite Entente.

Adoptée

c.c. Monsieur Yvon Guindon

MRC Papineau

4.6**Avis de motion visant à règlementer la circulation des camions, des véhicules de transports d'équipement et des véhicules-outils sur les chemins des Guides et Viceroy.**

Monsieur Robert Johnson donne par la présente un avis de motion indiquant son intention de déposer un règlement relatif à la circulation des camions, des véhicules de transport d'équipement et des véhicules-outils pour les chemins Viceroy et des Guides.

5.**URBANISME ET ENVIRONNEMENT****5.1****Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment-environnement et urbanisme.**

Le rapport mensuel de l'inspecteur a été déposé aux membres du conseil.

5.2**Dépôt du rapport se rapportant au suivi des fosses septiques sur l'île Canard Blanc.**

Le rapport se rapportant au suivi de fosses septiques sur l'île Canard Blanc a été déposé par l'inspecteur en bâtiment-environnement et urbanisme par intérim.

5.3**Dépôt du rapport se rapportant au suivi des fosses septiques du côté ouest.**

Le rapport se rapportant au suivi de la vidange de fosses septiques côté ouest a été déposé par l'inspecteur en bâtiment-environnement et urbanisme par intérim.

5.4

172-07-2011

Adoption d'un moratoire se rapportant à l'aménagement d'un quai débarcadère sur l'île Canard Blanc.

CONSIDÉRANT la volonté de monsieur André-Jacques Filion d'aménager un quai au débarcadère sur l'île Canard Blanc;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement du quai débarcadère sur l'île n'est pas prioritaire et se doit d'être étudié davantage;

Il est résolu unanimement;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon décrète un moratoire d'un an à compter de l'adoption de cette résolution pour l'aménagement d'un quai débarcadère sur l'île Canard Blanc demandé par monsieur André-Jacques Filion.

Adoptée

c.c. Trésorerie

Monsieur André-Jacques Filion

5.5

173-07-2011

Accorder un contrat au Groupe IBI / DAA pour le processus de consultation publique et adoption des projets de plan et de règlements d'urbanisme.

CONSIDÉRANT QUE les règlements d'urbanisme ont été refondus;

CONSIDÉRANT QUE les membres de la Municipalité de Lac-Simon sont d'accord avec l'orientation qui a été soumise par le consultant;

CONSIDÉRANT l'importance de continuer le mandat;

Il est résolu unanimement;

QUE le conseil de la municipalité de Lac-Simon accepte l'offre de service du Group IBI à l'effet de l'accompagner dans le processus de consultation publique et de l'adoption des projets de plan et de règlements d'urbanismes pour un montant de 21 900,00 \$ excluant toutes taxes applicables.

Adoptée

c.c. Trésorerie

Monsieur Sébastien Dumas, Groupe IBI / DAA

Monsieur Arthur Léonard, inspecteur en bâtiment-environnement et urbanisme par intérim

Monsieur Pierre Bélanger, Président du CCU

5.6

174-07-2011

Création d'un comité A.C.T.I.O.N.S. pour revitaliser les bandes riveraines sur le territoire de la municipalité de Lac-Simon.

CONSIDÉRANT QU'il est important de sensibiliser les riverains des bienfaits de la bande riveraine;

CONSIDÉRANT QU'il est important d'initier les riverains d'adhérer au programme de plan d'aménagement de l'organisme des bassins versants;

CONSIDÉRANT QU'il est important d'aider les citoyens à renaturaliser leurs bandes riveraines;

Il est résolu unanimement;

QUE la municipalité de Lac-Simon autorise la création d'un comité A.C.T.I.O.N.S. pour revitaliser les bandes riveraines sur le territoire de la municipalité de Lac-Simon;

QUE monsieur Robert Johnson conseiller municipal soit nommé à titre de président pour siéger à ce comité et qu'il s'adjoigne les personnes ressources nécessaires dans l'exécution de son mandat;

QU'un montant initial de 3 000,00 \$ soit mis à la disposition de ce comité;

QUE ce comité se rapporte au conseil municipal.

Adoptée

c.c. Monsieur Robert Johnson, conseiller

Monsieur Luc Poirier, assistant en urbanisme et environnement

- 175-07-2011** **5.7**
Régénération des berges – modification de la résolution numéro 90-04-2011.

CONSIDÉRANT QU'il est important de permettre aux citoyens de régénérer leur berge en utilisant toutes les espèces appropriées;

Il est résolu unanimement;

D'ajouter à l'achat des arbustes « toutes espèces indigènes appropriées en zone riveraine ».

Adoptée

c.c. Monsieur Robert Johnson, conseiller

Monsieur Luc Poirier, assistant en urbanisme et environnement

- 176-07-2011** **5.8**
Ajustement du tarif horaire de l'inspecteur en bâtiment-environnement et urbanisme par intérim.

CONSIDÉRANT la résolution numéro 152-06-2011 autorisant le remplacement de monsieur Guy Roy par monsieur Arthur Léonard;

CONSIDÉRANT la complexité des dossiers;

Il est résolu unanimement;

QUE le taux horaire du contrat de monsieur Arthur Léonard soit porté à trente-cinq dollars (35,00 \$) de l'heure à titre d'horaire professionnel en urbanisme, et ce, sans avantages sociaux.

Adoptée

c.c. Trésorerie

Monsieur Arthur Léonard

6.
COLLECTE ET DISPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- 6.1**
Dépôt du rapport mensuel du directeur de la collecte des ordures et des matières recyclables.

Le rapport mensuel du directeur de la collecte des ordures et des matières recyclables a été déposé aux membres du conseil.

- 177-07-2011** **6.2**
Autoriser le directeur général à préparer un appel d'offres pour la construction d'un garage.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon a mis fin au bail pour la location d'un garage au 47, rue Albert-Ferland à Chénéville pour l'entreposage des camions à ordures et matières recyclables;

CONSIDÉRANT QU'il est important d'avoir un garage pour l'entreposage et l'entretien des camions à ordures et matières recyclables.

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent le directeur général à préparer un appel d'offres pour la construction d'un garage.

Adoptée

c.c. Trésorerie

178-07-2011

6.3

Autoriser le maire et le directeur général à revoir et à signer l'entente intermunicipale relative à la collecte et à la disposition des matières résiduelles.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mettre à jour l'entente intermunicipale relative à la collecte et à la disposition des matières résiduelles prévoyant la fourniture de services par la municipalité de Lac-Simon;

Il est résolu unanimement;

QUE la municipalité de Lac-Simon autorise le maire, monsieur Gaston A. Tremblay et le directeur général, monsieur Jacques Maillé à signer l'entente intermunicipale relative à la collecte et à la disposition des matières résiduelles avec les municipalités de Chénéville, Duhamel et Montpellier.

Adoptée

c.c. Trésorerie

Municipalité de Chénéville

Municipalité de Duhamel

Municipalité de Montpellier

7.**LOISIRS, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE****7.1**

179-07-2011

Entente intermunicipale relative au Bureau d'Accueil Touristique.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de donner suite à la résolution numéro 272-11-2010 relativement au Bureau d'Accueil Touristique;

Il est résolu unanimement;

QUE la municipalité de Lac-Simon débourse un montant de 2 500,00 \$ pour l'exercice 2011 et pour l'exercice 2012 pour payer sa part de loyer pour le Bureau d'Accueil Touristique situé sur le territoire de la municipalité de Chénéville. Ce montant est déboursé pour défrayer le coût de loyer jusqu'à l'expiration du bail.

Adoptée

c.c. Trésorerie

Municipalité de Chénéville

Municipalité de Duhamel

Municipalité de Montpellier

8.**CORRESPONDANCE****8.1**

Lettre de monsieur Robert Caron.

La municipalité de Lac-Simon a reçu une lettre de monsieur Robert Caron l'informant que son espace de baignade s'emplit de plus en plus de vase, glaise et autres matériaux puisque selon lui les gens de l'île en aval de son terrain l'ont transformé en presque-île. Une analyse sera faite par l'inspecteur en bâtiment-environnement et urbanisme.

8.2**Demande de madame Chantal Hamelin – élagage d'arbres.**

Madame Hamelin demande que l'on élague les arbres en face de l'hôtel de ville afin de mieux voir le lac ainsi que lorsqu'elle emprunte le chemin allant jusqu'à son commerce. Les membres du conseil ne donnent pas suite à sa demande.

9.**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Des citoyens demandent si la municipalité respectera les permis émis sur les terrains de camping. Le conseil se rencontrera le 13 juillet prochain à ce sujet. Un citoyen demande quand les projets de règlements seront disponibles sur le site de la municipalité. Les documents le seront au cours de la semaine du 11 juillet et les consultations publiques auront lieu les 13 et 14 août prochain. Une autre demande pourquoi la municipalité de Lac-Simon met fin à l'entente avec la municipalité de Chénéville, Duhamel et Montpellier du Bureau d'Accueil Touristique. La raison est que la municipalité de Lac-Simon n'a rien à offrir. Un autre citoyen demande si la municipalité de Lac-Simon peut avoir une entente avec la SEPAQ. La municipalité a déjà discuté d'une entente, mais il ne s'est dégagé aucune ouverture. Une dernière demande pourquoi la municipalité est revenue à une période de questions au lieu de deux lors d'un conseil. La raison est pour respecter le règlement qui est en vigueur.

10.**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE****180-07-2011****Levée de l'assemblée**

Il est résolu unanimement

QUE la séance soit levée à 21 h 00

Adoptée

Gaston A. Tremblay, M.D. FRCPC
Maire

Jacques Maillé
Directeur général